

## UN ALLIÉ POUR L'AVENIR

### LA FRANCE MUTUALISTE AU SERVICE DU COMBATTANT

Plus de 115 ans séparent Léon Guillot, le fondateur de la "Boule de neige", ancêtre de La France Mutualiste, d'Yvan Glasel, l'actuel président. Plus de 115 ans au service de la Nation française, et, depuis 1925, tout particulièrement dédiés à l'accompagnement des combattants et des militaires en opérations extérieures. Spécialiste de l'épargne et de la retraite, La France Mutualiste s'appuie sur ses bénévoles pour offrir des solutions qui fassent corps avec le besoin du combattant d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Ainsi, la retraite mutualiste du combattant (RMC) s'adresse-t-elle à toutes les générations de combattants ayant participé au moins 90 jours à certains conflits : théâtre d'opérations extérieures, Seconde Guerre mondiale, Afrique du Nord, Indochine, Corée, Tchad, Afghanistan...

De retour d'opérations (Opex), le militaire ne pense pas nécessairement à capitaliser son expérience en se protégeant lui-même et ses proches. Son statut de combattant au service de la France lui ouvre droit à la RMC, un complément de revenu sécurisé assorti d'avantages fiscaux exceptionnels, dont le plafond majorable fixé par l'Etat est de 1 694 euros pour 2009. C'est l'assurance d'un complément de retraite, dans un contexte de retour à la vraie guerre (Afghanistan) qui contraint les militaires à partir de plus en plus en opérations extérieures. Celui qui choisit de s'en remettre au savoir-faire de La France Mutualiste consolide, au travers de ses missions pour la Nation, son avenir et celui de sa famille.

Pour la mutuelle, c'est bien entendu une immense responsabilité qu'elle assume sans anicroche, notamment en raison d'un respect de valeurs communes. De fait, La France Mutualiste jouit d'une légitimité et d'un capital confiance importants qui participent au devoir de mémoire (passage de témoin entre les générations d'adhérents) et au ciment du lien Armée-Nation.

#### ► L'essentiel des chiffres

Forte de plus de 200 000 adhérents, de plus de 6 milliards d'euros d'actifs, de plus de 450 bénévoles et de 270 salariés, La France Mutualiste cultive sa proximité avec ses adhérents grâce à 59 délégations et antennes réparties sur le territoire national. La structure gère 229 390 contrats.

#### ► Le désintéressement

L'un des points forts de la Mutuelle réside dans ses bénévoles qui irriguent les délégations. Souvent anciens militaires, ils vulgarisent auprès des "jeunes" (des professionnels et des réservistes) les solutions qui s'offrent à eux en matière de complément retraite s'ils servent sur des théâtres extérieurs. Cette démarche solidaire, trait d'union entre générations, caractérise bien la logique dans laquelle s'inscrit la Mutuelle.

### Trois questions à Christian Oyarbide, le directeur général



1 - *Peut-on dire que "l'esprit mutualiste" est proche des militaires ?*

Je vois au moins trois idées qui tendent vers une réponse positive. D'une part, c'est la culture de l'engagement. L'un des poumons de La France Mutualiste réside dans la capacité de ses membres à donner et à servir. La retraite mutualiste du combattant étant, par essence, un véritable droit à reconnaissance. Pour les militaires, servir le drapeau et faire don de soi à la Nation appartient au quotidien. D'autre part, la solidarité entre les adhérents de la Mutuelle constitue, en quelque sorte, la courroie de distribution permettant de faire corps avec les besoins toujours évolutifs des intéressés. La solidarité n'est pas seulement technique, avec des cotisations. Elle rejoint un esprit de

corps propre au militaire. Enfin, la Mutuelle, comme les armées, est au service d'une idée civique et du lien Armée-Nation.

2 - *Concrètement, que proposez-vous aux engagés militaires ?*

Notre métier, c'est l'épargne retraite, mais nous avons également des produits spécifiques. La retraite mutualiste du combattant n'exclut pas l'existence d'un plan d'épargne retraite populaire (PERP) pour davantage de sérénité. Voire certains produits d'épargne dynamisant un capital investi. Ce que nous pouvons apporter au militaire qui rentre d'opération extérieure, c'est aussi une fonction de conseil. Nous ne sommes pas des traders et nous avons le temps d'étudier chaque dossier au cas par cas. Après plusieurs mois de combat en milieu hostile (Afghanistan, Tchad...), la Mutuelle est là pour

conseiller au mieux l'officier, le sous-officier ou le militaire du rang qui s'interroge sur la gestion de ses actifs. Pour être au plus proche de leur préoccupation, La France Mutualiste souhaite optimiser ses 60 points de contact sur le territoire national en les rapprochant des futures bases de défense.

3 - *Quels sont vos grands axes stratégiques pour l'avenir ?*

Nous souhaitons nous recentrer davantage sur notre cœur de cible : la communauté de défense. Dans cette optique, la Mutuelle cherche à donner une plus grande visibilité aux valeurs qu'elle porte. Plus globalement, je vois quatre axes : le renforcement du lien Armée-Nation, l'élargissement des points de contact, les actions soutenant le devoir de mémoire et la participation de la Mutuelle à la réflexion sur les guerres d'aujourd'hui.

## ► Le fondement mutualiste

La France Mutualiste est agréée par le ministre chargé de la Mutualité pour l'ensemble de ses opérations relevant du Code de la Mutualité au profit des anciens combattants et victimes de guerre. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, elle fait également partie de la Fédération nationale de la Mutualité française.

## ► La "démocratie mutualiste"

Composée de plusieurs centaines de bénévoles passionnés par leur engagement, chaque délégation de la Mutuelle adopte un fonctionnement proche de la démocratie participative. Une assemblée est organisée chaque année pour que les adhérents élisent un comité de gestion et des délégués qui les représentent à l'Assemblée générale de La France Mutualiste. En juin, cette Assemblée élit les membres du conseil d'administration qui définissent les axes stratégiques.

## ► Le devoir de mémoire

L'histoire de la Mutuelle, qui s'inscrit dans plus de 80 ans d'expérience, se rappelle sans cesse au souvenir des nouveaux adhérents. Pour dynamiser cette traversée des générations, la Mutuelle récompense chaque année des auteurs marquants. En 2008, le prix "Grand Témoin" avait pour thème les 90 ans de l'Armistice du 11-Novembre 1918. Il s'agit aussi, par un dialogue des générations, d'entretenir l'esprit "Boule de neige" de la Mutuelle.

## **RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT (RMC)**

### **UN DROIT RÉSERVÉ**

La retraite mutualiste du combattant a été instituée par la loi du 4 août 1923 en reconnaissance des sacrifices consentis par les combattants de la Grande Guerre. La retraite mutualiste du combattant est aujourd'hui ouverte à toutes les générations du feu. Pour adhérer à La France Mutualiste au titre de la RMC, il faut être soit ancien combattant, et, à ce titre, être titulaire de la Carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation ; soit victime de guerre, veuf, veuve, orphelin, ascendant à titre militaire. Il n'y a pas de limite d'âge pour souscrire à la RMC, ni même de condition de santé ou de ressources. La rente peut être perçue à 50 ans, sous réserve d'avoir effectué le nombre de versements prévus au contrat en fonction de la réglementation.

### **DES ATOUTS FINANCIERS ET FISCAUX**

Plusieurs avantages peuvent être déclinés. Ainsi, les versements sont intégralement déductibles des revenus nets imposables dans le cadre d'une rente annuelle ne dépassant pas le plafond majorable fixé par l'Etat (1 694 euros pour 2009). Ces versements modulables s'adaptent à toute situation professionnelle. La rente est exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite du plafond majorable, et non soumise aux prélèvements sociaux (CSG, CRDS). Une majoration sous forme de supplément de rente est versée par l'Etat, dont le montant dépend du conflit, de la date de naissance de l'adhérent et de la date d'attribution du titre détenu. Une revalorisation annuelle est prévue. Par ailleurs, il existe une participation à l'intégralité des excédents de La France Mutualiste, tant pour la rente que pour les capitaux réservés. En cas de décès, le montant des versements est intégralement remboursé au bénéficiaire choisi par l'adhérent dans les conditions avantageuses de l'assurance-vie. Il est à noter qu'en période de perception de la retraite, les capitaux constitutifs de la rente sont exonérés de l'ISF. Enfin, cette retraite est cumulable avec les autres retraites.

### **CONFIANCE ET TRANSPARENCE**

Résultat d'une gestion prudente, La France Mutualiste se révèle être un organisme stable et solide, dont le ressort réside notamment dans la solidarité et le rapport de confiance entre les adhérents. Les résultats en attestent : au 31 décembre 2008, elle disposait de près de 650 millions de fonds propres et sa marge de solvabilité se situe aux alentours de trois fois le minimum requis par la réglementation financière. Les placements (environ 6 milliards d'actifs) sont globalement répartis au 31/12/2008, en valeur comptable, entre les obligations à taux fixe ou variable (75 %), les actions et OPCVM d'actions (10 %), l'immobilier (9 %) et les OPCVM monétaires (6 %).

## **PARTENARIATS AVEC LA DÉFENSE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

Depuis la signature, en novembre 2008, d'une convention avec la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, afin de recruter quarante épouses de militaires à mi-temps qui diffuseront le produit RMC, le partenariat avec la Défense continue d'être approfondi. Ainsi La France Mutualiste peut désormais recruter des collaborateurs auprès des Centres interarmées de reconversion qui

gèrent la reconversion professionnelle des militaires et de leurs conjoints.

Une convention avec la Direction de la mémoire du patrimoine et des archives a également été scellée. Permettant à la Mutuelle de participer à la promotion du devoir de mémoire.

D'autres partenariats existent comme avec le Mémorial de Caen ou encore "Connaissance de la

Meuse". Enfin, le portail "Familles" du site Internet du ministère de la Défense, dont la conception est en cours de changement, accueille un lien vers le site de La France Mutualiste.

Selon nos informations, pour le ministère de la Défense, la Mutuelle est l'un des «partenaires clés» qui participent, dans la mesure de leurs compétences, à «l'esprit de défense».